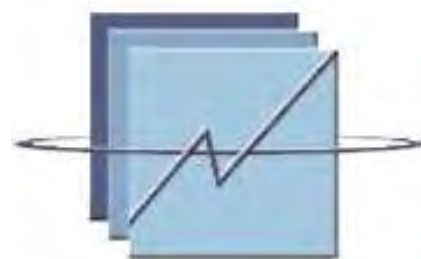




REPUBLIQUE DU SENEGAL  
 LE MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES



**ANSD**  
 Agence Nationale de  
 la Statistique et de la Démographie

# SITUATION ECONOMIQUE

# ET SOCIALE DU SENEGAL

**EDITION 2006**

Directeur Général, Directeur de Publication	Babakar FALL
Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale	Mamadou Alhousseynou SARR
Directeur des Statistiques Démographiques et Sociales	Ibrahima SARR
Directeur du Management de l'Information Statistique	Mamadou NIANG
Coordonnateur de la Cellule de Programmation, de Coordination et de Coopération Internationale	El.Hadji Malick DIAME

#### COMITE DE LECTURE

Mamadou Fallou Mbengue - Khalil El Gazri - Momar Ballé Sylla - Mamadou Ndao  
Aliou Gaye - Mamadou Bah - Mme Bineta Mbow Guissé - Bakary Djiba - El hadji Malick Diamé

#### COMITE DE REDACTION

1. PRESENTATION DU PAYS	Coordination : Mory Diouss
2. DEMOGRAPHIE	Fatou Binetou Camara
3. EDUCATION ET FORMATION	Djibril Ndoye & Ahmed Tidiane Diallo
4. EMPLOI	Marième Fall & Macoumba Diouf
5. SANTE	Thierno Diouf & Meissa Ndour
6. ASSISTANCE SOCIALE	Djibril Ndoye
7. AGRICULTURE	Insa Sadio
8. ENVIRONNEMENT	Mamadou Faye
9. ELEVAGE	Insa Sadio
10. PECHE MARITIME SENEGALAISE	Mme Astou Ndiaye
11. TRANSPORT	Papa Seyni Thiam
12. TOURISME	Adama Seck
13. JUSTICE	Assane Thioune
14. BÂTIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	Adama Seck
15. INDICE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE	Maxime Nagnonhou
16. INSTITUTIONS FINANCIERES	Amar Seck
17. COMMERCE EXTERIEUR	Daouda Balle
18. COMPTES ECONOMIQUES	Mamadou Ngalgou Kane & Ousseynou Sarr
19. PRIX	Baba Ndiaye
20. FINANCES PUBLIQUES	Abou Aw

#### AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DÉMOGRAPHIE

Rue de Diourbel x rue de Saint Louis - B.P. 116 Dakar R.P.

Tél. (221) 33 869 21 39 - 33 825 33 32 - 33 825 00 50 • Fax : (221) 33 824 36 15

E-mail : statsenegal@yahoo.fr • Site internet: www.ansd.sn

Distribution : Division de la Diffusion de la Documentation et des Relations avec les Usagers

## SOMMAIRE

ABREVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES	4 à 7
AVANT PROPOS	8
PRESENTATION DU PAYS	9
1. DEMOGRAPHIE	10 à 25
2. EDUCATION ET FORMATION	26 à 61
3. EMPLOI	62 à 77
4. SANTE	78 à 95
5. ASSISTANCE SOCIALE	96 à 107
6. AGRICULTURE	108 à 117
7. ENVIRONNEMENT	128 à 132
8. ELEVAGE	128 à 133
9. PECHE MARITIME SENEGALAISE	134 à 141
10. TRANSPORT	142 à 151
11. TOURISME	152 à 155
12. JUSTICE	156 à 175
13. BÂTIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	176 à 181
14. INDICE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE	182 à 191
15. INSTITUTIONS FINANCIERES	192 à 197
16. COMMERCE EXTERIEUR	198 à 205
17. COMPTES ECONOMIQUES	206 à 215
18. PRIX	216 à 219
19. FINANCES PUBLIQUES	220 à 225
TABLEAUX ANNEXES	226 à 278
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	279

## XI -Tourisme

### Introduction

Le tourisme est un secteur important pour l'économie du Sénégal. Il constitue l'un des secteurs clé, en raison des revenus qu'il diffuse et de sa situation de pourvoyeur de devises à l'économie nationale. Ce fait est confirmé en 2006, par la prise en compte du tourisme comme secteur prioritaire de l'un des cinq grappes sectorielles qui composent la Stratégie de Croissance Accélérée pour le Sénégal. L'activité touristique s'apprécie, à travers les statistiques sur la capacité d'accueil, les arrivées, les nuitées, la durée de séjour et la dépense moyenne journalière.

Ce présent chapitre est articulé autour de l'analyse de l'offre, de la demande touristique en 2006 et de l'évolution de son impact économique.

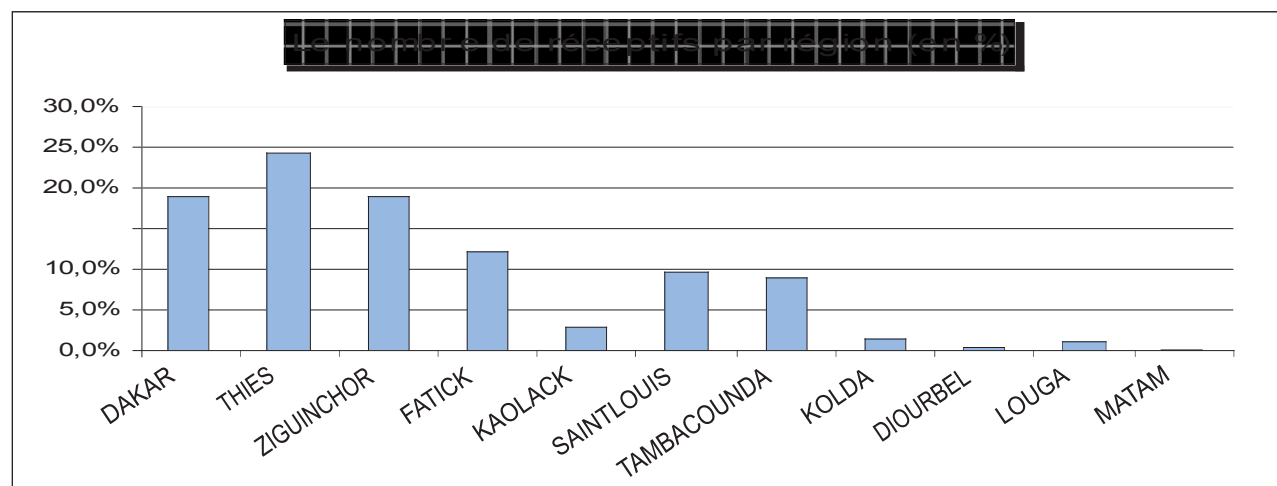
#### 1. L'offre touristique

Évaluée à 815 réceptifs en 2005 à la faveur de la prise en compte de réceptifs non répertoriés, l'offre touristique est, selon les chiffres du bulletin « le tourisme sénégalais en chiffre 2006 » du Ministère de l'Artisanat et du Tourisme, restée constante en 2006. Ses différentes composantes, à savoir les hôtels (370), les auberges (177), les campements (211) et les résidences (57) sont restés à leur niveau de 2005.

Il est à signaler cependant, que les autorités du Ministère du tourisme poursuivent les opérations de régulation des structures au moyen d'enquêtes dont les résultats sont attendus en 2007.

L'analyse de la distribution des réceptifs (cf. graphique 1) sur le plan national fait ressortir une prédominance de la région de Thiès avec plus de 24%, suivie de celles de Dakar (19,1%) et de Ziguinchor (19,1%), de Fatick (12%), de Saint Louis 9,7% et de Tamba (9,2%). Les autres régions affichent des taux allant de 2,9% à 0,2%.

Graphique 11.1 le nombre de réceptifs par région (en %)



L'analyse des structures d'accueil selon les régions laisse apparaître deux typologies de développement touristique au Sénégal. Si Dakar représente le tourisme d'affaires, la Petite Côte et la Basse Casamance sont la destination du tourisme balnéaire avec 43,5% des réceptifs.

L'offre touristique concerne les activités de guiding, les services de transport touristique, la vente de produits artisanaux pour les touristes, les espaces de jeux et les lieux d'animation ainsi que les services financiers, tels que les banques et les services de télécommunications. Toutefois, il y a lieu de préciser que l'offre touristique ne prend en compte que les prestations liées à la satisfaction des besoins des touristes. Afin de suivre l'évolution des composantes sus citée, l'ANSD a initié une réflexion sur l'élaboration d'une méthodologie. Celle-ci devrait, à terme, permettre, avec le respect des normes édictées par l'Organisation Mondiale du Tourisme, d'avoir une meilleure appréhension de l'activité du tourisme.

#### 2. La demande touristique

L'analyse de la demande touristique se fait, à travers les arrivées et les nuitées. La demande touristique est l'élément fondamental pour définir les contours de l'activité et faciliter sa mesure.

Les arrivées des touristes ont connu en 2006 une hausse de 12,6% pour s'établir à 866 154 dont 106 396 français représentant majoritairement 27% des arrivées des non-résidents.

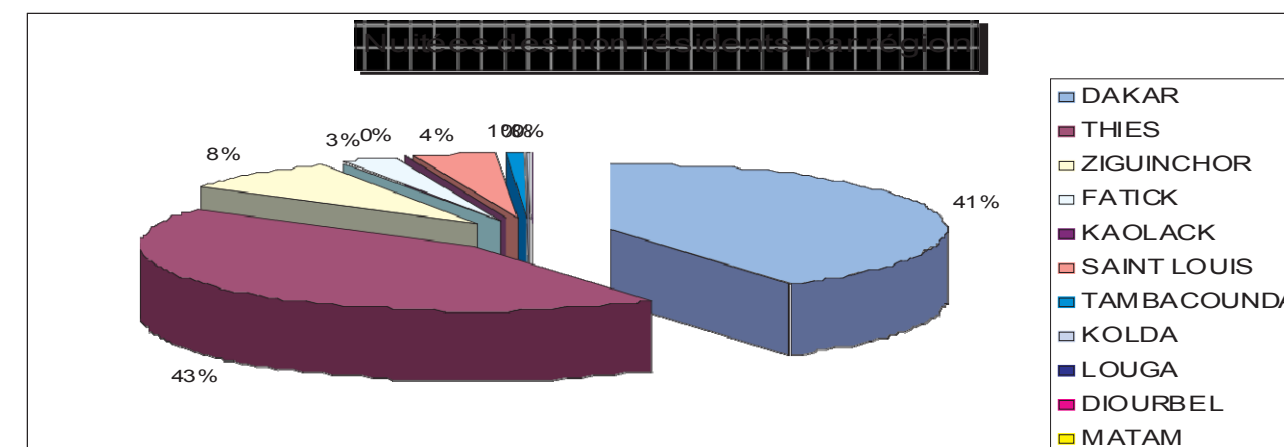
Les arrivées au niveau des réceptifs sont ressortis en hausse de 5%, pour s'établir à 386 565 en 2006. Ainsi, le poids des touristes fréquentant les établissements d'hébergement touristique passent de 50,2% à 46,9% sur la même période. La France est le principal pays émetteur avec 45,4% de ces arrivées pour une durée de séjour moyenne de 4,2 jours, supérieure à la moyenne nationale (3,5 jours). Par grand groupe, les européens représentent 66,8%, suivis des africains (26,2%) et des américains (3,6%).

Les arrivées globales dans les réceptifs, incluant les résidents, ont crû de 2,2%. Cette faible progression est imputable au repli de 11% noté dans les fréquentations des résidents. Les contreperformances du tourisme intérieur s'explique par une baisse de 16,3% de la fréquentation des sénégalais qui s'établit à 53 416 en 2006.

En terme de nuitées globales dans les établissements d'hébergement, l'évolution est de 0,6%, atteignant 1 603 749. Cette faible augmentation des nuitées globales est imputable au repli de celles des résidents qui affichent une baisse de 10,4%.

Dans les établissements d'hébergement touristique, la répartition des nuitées des non résidents par région confirme les positions de leader de Thiès et de Dakar dans le secteur touristique sénégalais avec 84,5% (cf. graphique 3).

Graphique 11.2 : Nuitées des non résidents par région



21 - Selon les chiffres du Ministère de l'Artisanat et du Tourisme (Tourisme sénégalais en chiffres 2006)

### 3. L'activité du tourisme dans l'économie

L'apport du tourisme dans l'économie nationale peut être appréhendé à travers trois structures.

Le Ministère du Tourisme évalue l'apport du tourisme en terme de recettes globales. Ces recettes sont définies à partir de la dépense moyenne journalière d'un touriste (35 358 FCFA) et de la durée de séjour moyenne nationale (10,06 jours) pondéré par le nombre total de touristes. Ainsi en 2006, les recettes du tourisme sont estimées à 306,2 milliards FCFA contre 273,7 milliards un an plutôt, soit une hausse de 11,9%, résultant de l'augmentation, à hauteur de 12,6%, du nombre d'arrivée de touristes.

L'agence Nationale de la Statistique et de la Démographie, à travers les comptes nationaux provisoires de 2006, a estimé la production des « services d'hébergement et restauration » à 183,8 milliards FCFA en valeurs courantes. Cette branche d'activité hautement touristique affiche une valeur ajoutée en prix constant de 33 milliards FCFA en 2006, soit une progression de 5%. Les salaires distribués se sont élevés à 19 milliards FCFA en 2006 contre 17,7 milliards en 2005.

La rubrique « voyage » de la balance des paiements estimée en crédit à 134 milliards FCFA, renseigne sur les ressources extérieures générées par le tourisme. Comparé à l'année 2005, ce poste connaît une progression de 5,0% en 2006. En net, le poste enregistre une hausse de 5,7%, passant de 93,7 à 99,0 milliards FCFA.

#### Conclusion

L'analyse de l'évolution de l'activité du tourisme en 2006 montre une augmentation de 12,6% des arrivées des non résidents tandis que, celles des résidents accusent un repli de 11% dû essentiellement aux sénégalais résidents. Il faut toutefois noter, que malgré le comportement du tourisme résident, les recettes globales, estimées par le Ministère du tourisme, ressortent à 306,2 milliards FCFA. Cette hausse des recettes dénote la forte dépendance du secteur touristique sénégalais vis-à-vis des arrivées des non résidents.